

<https://www.zurbains.com/societe/transports/partager-son-vehicule-via-le-covoiturage-c-est-bien-mais-l-autopartage-c-est.html>



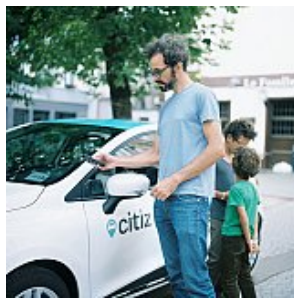
Partager son véhicule via le covoiturage, c'est bien, mais l'autopartage c'est souvent mieux. Citiz montre la voie.

COVOITURAGE / AUTOPARTAGE



- Société - Transports -
Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2019

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés



À© Christophe Urbain / Citiz

Le covoiturage, c'est bien, mais parfois compliqué et le plus souvent chronophage

Si nous n'avez pas besoin de votre voiture chaque jour, posséder son propre véhicule tourne rapidement au gouffre financier. Si le covoiturage est une solution d'économie, aussi bien pour notre environnement que pour nos portefeuilles, sa mise en oeuvre reste souvent chronophage. Il existe sans doute encore mieux. Le partage de véhicules ou l'autopartage. Moins compliqué, l'autopartage est une solution pratique, conviviale et efficace.

L'autopartage selon Citiz, une solution plus efficace par les villes

Le réseau Citiz est une coopérative créée en 2002 pour fédérer les premiers services d'autopartage en France, à l'initiative d'habitants de Marseille, Lyon, Grenoble et Strasbourg. Aujourd'hui le réseau Citiz offre plus de 1.400 voitures accessibles en libre-service 24h/24 dans 110 villes, réparties sur plus de 600 stations - dont une soixantaine de gares ferroviaires

Un service d'autopartage qui a prouvé son intérêt écologique

En matière de nouvelles mobilités, de nombreuses innovations fleurissent, plus ou moins éphémères, et sans que l'on mesure leur impact écologique. L'autopartage en boucle proposé par Citiz a prouvé qu'il permet de réduire considérablement l'espace occupé par les voitures, ainsi que l'empreinte carbone de ses utilisateurs.



Â© Citiz

Une étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a notamment montré qu'un véhicule en autopartage Citiz remplace près de dix voitures personnelles. Cette solution conduit également à un changement de comportement, amenant les utilisateurs à choisir le mode de déplacement adapté pour chaque usage. Les autopartageurs se démotorisent et réduisent globalement leur usage de la voiture, au bénéfice de modes actifs ou des transports collectifs, et par conséquent réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.

Une économie de temps et d'argent

Sachant que la possession d'une voiture polyvalente coûte plus de 6500 Euros/an (exemple pour une Clio essence calculé par l'Automobile Club), la location en autopartage Citiz est plus économique pour celles et ceux qui n'utilisent pas une voiture tous les jours et qui parcourent moins de 10 000 km par an.

Comment ça marche ?

Remplaçant la voiture particulière dont on ne se sert pas tous les jours, ou le véhicule de société, on n'utilise le service d'autopartage Citiz que lorsqu'on en a réellement besoin. Les voitures Citiz sont accessibles en libre-service 24h/24, près de chez soi, pour 1 heure, 1 jour ou plus.

On choisit la voiture selon son besoin, de la citadine à la familiale, puis on paye selon la durée d'utilisation et les kilomètres parcourus : à partir de 2 Euros/heure + 0,37 Euros/km, carburant compris. C'est une solution adaptée pour des besoins ponctuels : transporter des marchandises, partir en week-end, pour des loisirs ou des déplacements professionnels.

L'autopartage Citiz séduit les municipalités



Â© Christophe Urbain / Citiz

Le réseau Citiz a déjà convaincu une centaine de villes en France, et continue à se développer :

- Le service d'autopartage Yélobile de l'agglomération de La Rochelle est géré par le réseau Citiz depuis novembre 2018. L'offre Yélobile se métamorphose en cette rentrée 2019 avec le renouvellement de toute la

flotte, une part en free-floating (citadines électriques) et une autre en boucle depuis des stations (de la citadine au monospace hybride ou utilitaire électrique).

- Le service d'autopartage de Rennes (ex City Roul') a rejoint le réseau Citiz au 1er juillet 2019, adoptant le système technique et la marque de la coopérative d'autopartage, en même temps qu'un renouvellement complet de sa flotte (de la citadine à la familiale 7 places ou utilitaire).

Sur la période 2019/2020, le réseau Citiz prévoit de s'implanter dans de nouvelles villes, et notamment en Île-de-France et à Nantes. Jean-Baptiste Schmider, cofondateur et PDG du réseau Citiz, détaille : « *Ces nouveaux projets d'implantation sont menés en cohérence avec notre philosophie, qui est de créer une offre de service utile, pragmatique, au plus près des besoins. Nous avançons petit à petit, grâce à des partenaires locaux, à la mobilisation d'habitants ou d'entreprises locales. Par exemple pour notre implantation prochaine à Nantes, nous travaillons avec la coopérative Titi Floris, spécialisée dans le transport routier de personnes, qui mettra à disposition une partie de sa flotte.*

A Paris, cela passera par la création d'une société coopérative dédiée, avec un intérêt particulier pour les gares et les villes de 1ère couronne. »